Information relative à un exercice aérien militaire — nuisances sonores temporaires

Dans le cadre de la préparation opérationnelle des forces armées, un exercice aérien impliquant une dizaine d'hélicoptères de l'armée de l'Air et de l'Espace et de la Marine Nationale se déroulera du 10 au 20 novembre 2025. Les vols de nuit (de 18h00 à 22h00) se tiendront les 17, 18, 19 et 20 novembre. Les zones d'exercices sont les suivantes : le plateau du Larzac, La Grand-Combe, Massif du Vercors, Saint-Christol (84), Salon-de-Provence et l'île du Levant.

Cet entraînement, essentiel au maintien des capacités opérationnelles et à la sécurité nationale, pourrait entraîner des nuisances sonores perceptibles pour les habitants de notre commune, notamment lors des phases de survol à basse altitude et de manœuvres spécifiques.

Le colonel Hugues Fouquet commandant la base aérienne 115 assure que :

- toutes les mesures possibles seront mises en oeuvre afin de limiter ces désagréments
- les horaires d'entraînement seront retreints afin de réduire l'impact sur la vie quotidienne
- les vols de nuit resteront exceptionnels et limités en durée
- le survol des zones urbanisées sera évité autant que possible.